



La Lettre du Maire



Marie LESPERT-CHABRIER
Maire de Forges-les-Bains

Chers parents d'élèves,

Commençons ce numéro de la Lettre du Maire par une bonne nouvelle. Notre commune a gagné le concours de tri papier organisé par le SICTOM ce qui permet à la caisse des écoles de remporter 500€ qui serviront à financer les projets des écoles (classe mobile, spectacle...). Merci donc à tous les Forgeois qui ont participé à cette victoire en remplissant les conteneurs de papier !

Dans l'actualité post-élection présidentielle, vous avez peut-être vu ou entendu dire dans les médias, que notre nouveau président pourrait revenir sur la réforme des rythmes scolaires, permettant à chaque commune de faire «ce qu'elle veut» à ce sujet. Si cette possibilité s'offrait à nous, la commune en accord avec les écoles et les fédérations de parents d'élèves relancera le groupe de travail sur ce sujet à la rentrée, pour prendre le temps d'étudier sereinement et en toute transparence les différentes possibilités. Nous prendrons le temps au cours de l'année scolaire de recueillir l'avis de l'ensemble des familles pour éclairer nos décisions.

Bonne lecture.

Restaurant scolaire

L'équipe municipale nourrit un important projet



Chaque midi, de nombreux élèves restent manger au réfectoire. Et ils sont de plus en plus nombreux chaque année.

L'équipe de la majorité étudie la possibilité d'implanter un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire. Cela dégagerait de la surface sur chaque école pour l'ouverture de nouvelles classes et de salles d'activités.

Un groupe de travail planche actuellement sur la faisabilité de cette construction de 1 500 m² qui se situerait entre les 2 écoles - au niveau de l'école maternelle et, à l'arrière de l'école élémentaire, au niveau du 2^{ème} étage, avec un accès direct depuis la maternelle, ce qui évitera aux enfants de passer par l'extérieur. Un ascenseur est prévu pour les personnes à mobilité réduite, au sein de l'école élémentaire.

Ce bâtiment fera l'objet d'un concours d'architecte. La seule certitude de la commune étant que le bâtiment devra respecter

les normes environnementales. Ainsi sera choisi un bâtiment qui permettra de limiter la consommation énergétique, mais également, qui sera construit avec des matériaux ayant une faible empreinte carbone à la fabrication.

Vers une évolution du service de la restauration

Dans ce cadre, les repas étant actuellement en liaison froide, nous avons fait le choix d'étudier la possibilité de cuisiner les repas sur place, ce qui améliorerait les qualités nutritives et gustatives des repas servis. Ce projet de liaison chaude a fait l'objet d'un questionnaire à destination des parents d'élèves afin d'avoir leur avis (voir tableaux ci-contre). Suite aux résultats, le conseil municipal étudie plus sérieusement la possibilité de passer en liaison chaude.

Résultats du sondage

Questions posées aux parents :

Accepteriez-vous de payer plus cher le repas dans le cadre du nouveau mode de production* ?

Si oui, quel est le montant acceptable de l'augmentation du prix des repas ?

* consistant à passer d'une liaison froide (mode actuel) à une régie directe (repas cuisinés sur place).

Ecole élémentaire : 206 réponses sur 283 enfants soit 70,67% de réponses

174	oui	84%
32	non	16%

Nombre de réponses	Tarifs	%
32	0 €	16%
40	0,50 €	20%
58	1,00 €	29%
58	1,50 €	29%
18	2,00 €	9%

Ecole maternelle : 107 réponses sur 137 enfants soit 78,10 % de réponses

91	oui	85%
16	non	15%

Nombre de réponses	Tarifs	%
16	0 €	15%
23	0,50 €	22%
29	1,00 €	27%
30	1,50 €	28%
9	2,00 €	8%

Pour l'ensemble des 2 écoles. Augmentation acceptable :

0	15%
0,50 €	20%
1,00 €	28%
1,50 €	28%
2,00 €	9%

Une augmentation de 1.00 € en T9 (plus importante tranche) avec application du quotient familial, satisfierait 65 % des familles, soit 202 sur 313

Sécurisation des établissements scolaires

Des travaux de sécurisation pour les deux écoles ont récemment été réalisés, suite à un diagnostic sécurité établi en 2016, par des représentants des forces de l'ordre. Explications :

En octobre 2016, à la demande de la Mairie, le major Philippe Renoncourt, référent sûreté du département de l'Essonne, a visité les deux écoles de la commune afin d'en estimer le niveau de protection. Pour cela, il a été accompagné d'un gendarme de la brigade de Limours, de trois salariés de la commune et des directrices d'écoles. Ensemble, ils ont fait un état des lieux de tous les bâtiments accueillant le jeune public (écoles, accueils périscolaires, restaurants), mais aussi de l'environnement aux abords de ces derniers. Les analyses recueillies ont permis au major d'établir certaines préconisations dans le but d'améliorer la sécurité pour les deux sites.

Des mesures prises à trois niveaux pour la sécurité vos enfants

Dans le contexte actuel «Vigipirate», il est primordial que la sécurité des écoles se renforce. En effet, même si les mesures prises par la municipalité concernant la mise en place du plan «Alerte Attentat» ont été saluées par les forces de l'ordre, la délégation de sûreté rappelle que la vigilance quant aux risques d'intrusions doit être permanente. C'est sur ce point, que les gendarmes ont le plus insisté et ont préconisé certaines améliorations.

La sûreté de vos enfants a également été évaluée sur les dangers liés aux incendies ou aux accidents nécessitant de prendre des mesures de confinement. En effet, avec la Route Départementale qui passe à proximité des écoles, il y a des risques de Transport de Matières Dangereuses (dits Risques TMD). Le plus

grand risque de TMD sur notre territoire serait la propagation d'un nuage toxique. Pour cela, des salles de confinement existent dans nos écoles.

Toutes ces mesures ont été prises dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement jusqu'à l'arrivée des secours.

Un renforcement de la sécurité a déjà été opéré

Bien sûr, la municipalité a pris bonne note des recommandations du major Renoncourt, et a décidé d'en mettre rapidement certaines en application. Par exemple :

- Les travaux ont commencé avec l'installation d'alarmes différenciées (signalant par des sons différents, un incendie, une intrusion ou une autre mesure de confinement), dans les deux écoles. Elles sont opérationnelles depuis la mi-mars.
- Une nouvelle clôture a été installée sur la partie arrière de l'école élémentaire où se trouve actuellement le bois.
- Dans l'école élémentaire, deux portes, de type sorties de secours, ont été changées, sans poignée à l'extérieur, limitant ainsi toute possibilité d'intrusion.
- Les portails ont été rehaussés pour éviter qu'ils ne soient escaladés.
- des films occultants, en plastique, ont été posés sur les fenêtres et les portes vitrées pour altérer la visibilité par l'extérieur.

Combien coûtent ces améliorations ?

Un budget d'environ 100.000€ HT a été attribué à ces travaux. Mais la Mairie ne sera pas seule à supporter cette dépense. La Dotation en Equipement des Territoires Ruraux (DETR) participe à hauteur de 50% des dépenses.



Système d'alarme différenciée, avec le boîtier jaune pour annoncer une mesure de confinement suite à un TMD. Le boîtier blanc, installé dans toutes les classes, déclenche un message d'alerte prévenant d'une intrusion.



Toute la clôture a été refaite près des deux écoles. Les portillons et portails seront par la suite équipés d'un visio-phonie, permettant de mieux contrôler les entrées des visiteurs.



Les films occultants permettent de voir ce qu'il se passe à l'extérieur. Mais de l'autre côté, la vision est fortement altérée, car le papier réfléchit la lumière, un peu comme l'effet d'un miroir.

Poulailler : l'école adopte six poules



Vous l'aurez probablement remarqué, la municipalité vient d'installer un poulailler sur la sente qui relie les deux écoles. Cette initiative a été prise par les deux commissions, développement durable et scolaire. Présentation :

Blandine, animatrice en maternelle et Catherine, animatrice en élémentaire pilotent ce projet. Et leur objectif est simple : former la population au développement durable, en impliquant davantage les élèves aux enjeux liés au gaspillage alimentaire, au tri sélectif et à la valorisation des déchets. Mais c'est également une éducation à la citoyenneté, en développant un comportement éco responsable et civique.

Avant de se lancer dans cette aventure, les deux animatrices ont suivi deux formations «projet nature»... Maintenant, il est temps pour ces belles idées d'éclore.

Les bons gestes

On le sait, les cantines scolaires fournissent un bon nombre de déchets alimentaires (pain, salade, légumes, fruits..) qui finissent malheureusement à la poubelle. Pourtant, ces déchets peuvent être revalorisés de différentes manières, et notamment peuvent servir d'alimentation pour les poules. «Nos six poules pourront réduire chacune en moyenne 120kg de déchets organiques par an» expliquent les deux animatrices.

Faire participer les enfants

Des seaux de récupération seront installés dans les réfectoires. Les enfants y jetteront les aliments non consommés avant de faire un tri. Une partie de ces déchets, une fois triés, sera utilisée pour nourrir les poules. Les enfants auront aussi pour tâche de s'occuper de l'entretien du poulailler, durant la pause méridienne. Entre 13h00 et 13h30, les animatrices accompagneront donc à tour de rôle, les volontaires. Et pour offrir cette chance à tous, des créneaux ont été mis en place : les lundis, mercredis et vendredis sont réservés aux enfants de maternelle. Les enfants de l'élémentaire pouvant s'y rendre les mardis et jeudis.

Apprendre en agissant

Confrontés à tous les déchets produits pendant le repas, les enfants apprendront certaines astuces, visant à terme, à limiter le gaspillage alimentaire. Mais ce n'est pas tout. Dans le poulailler, les enfants, observés et aidés d'une animatrice, s'occuperont de la propreté du site, ramasseront les œufs et veilleront à ce que les poules ne manquent de rien (eau et graines). Ils deviendront ainsi plus responsables vis-à-vis des autres, des hommes comme des animaux.

Un vote sera organisé dans chaque école afin de donner un nom aux poules. Chacune en choisira 3.

Et les œufs ?

Nos six poules peuvent produire jusqu'à 600 œufs par an. Les œufs ne peuvent pas être donnés aux enfants par souci de traçabilité.



Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)

Au cours de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire ont accès à de nombreux romans, magazines et CDs, se trouvant dans une bibliothèque uniquement accessible à eux. Toutes les semaines, les enfants ont le plaisir d'y venir, par demi-classe, pour y vivre une séance d'une quarantaine de minutes, accompagnés de l'animatrice de bibliothèque. Ateliers de lecture, recherches documentaires, travail en autonomie, seuls ou en groupe, les élèves sont ici pour apprendre en s'amusant. Le travail en BCD a deux objectifs : donner goût à la lecture et apprendre à rechercher et trouver une information. Présentation:

Lecture d'un album : les enfants prennent plaisir à écouter des histoires racontées. Par la suite, certains apprécient de lire à leur tour une histoire, une page ou un paragraphe, selon l'âge des enfants. En plus de beaucoup apprécier, les enfants améliorent leur capacité à rester assis et concentrés.

Retrouver un album dans la BCD : à partir d'une photocopie, les enfants doivent retrouver l'album ou le documentaire rangé dans la bibliothèque. Cet atelier a pour objectif d'apprendre aux enfants à se déplacer dans la BCD et à connaître et repérer les différents ouvrages qui leur sont proposés (albums, documentaires, romans).

Présentation de son livre : les enfants qui le souhaitent, peuvent présenter aux autres, le livre qu'ils ont emprunté. Cet exercice permet aux enfants d'apprendre à parler devant les autres, de structurer sa parole, de mémoriser son histoire, et de donner envie aux autres de prendre ce livre.

Pendant le temps périscolaire : la BCD peut être ouverte sur le temps de la pause méridienne. Lorsque les enfants sont demandeurs, qu'il pleuve ou qu'il fasse froid, un groupe de 15 enfants, accompagnés d'un animateur, a la possibilité d'aller à la bibliothèque pour un moment de lecture, au calme.



Budget scolaire / périscolaire

L'Etat continue de baisser chaque année, ses dotations depuis 2013. Ce sont aujourd'hui, environ 400.000€ de recettes en moins pour notre budget communal avoisinant les 4 M€. Soit une perte de 10% ! Alors que dans le même temps, l'Etat nous en demande toujours plus.

Réforme scolaire, instruction des permis de construire, mise aux normes des bâtiments publics, etc.. Les dépenses obligatoires sont de plus en plus nom-

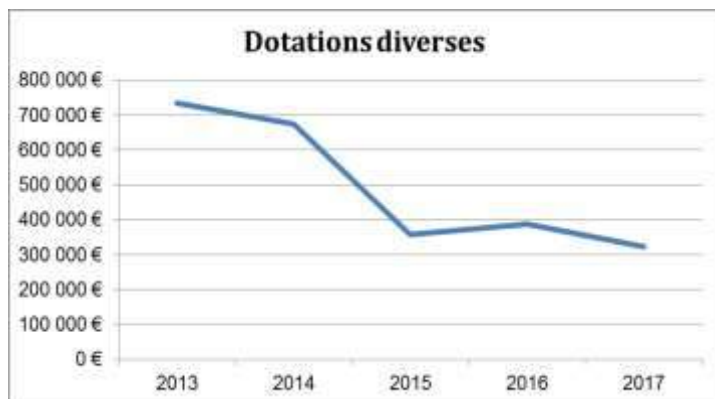
breuses. A côté de cela, les frais de personnel augmentent également mécaniquement chaque année. En effet, ces frais sont difficilement compressibles, sauf à diminuer le service rendu aux habitants. Le service animation jeunesse, par exemple, doit notamment répondre à une forte augmentation du nombre d'élèves et doit employer de nombreux agents contractuels pour l'encadrement des temps périscolaires, devenus plus importants depuis la réforme du temps scolaire.

Que représente le budget scolaire ?

Le budget scolaire (et périscolaire) est constitué majoritairement des frais de personnel, à près de 70 % et représente plus d'1,2 M€. Parmi le personnel on compte : le personnel administratif, les animateurs, le personnel d'entretien et de restauration.

Sur le budget global de la commune, les charges générales liées au scolaire représentent 37% de nos charges de fonctionnement. La seule charge de personnel représentant 46 % du total.

Ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement est une volonté des élus mais aussi un challenge quotidien pour le personnel et les élus.



Evolution des dotations de l'Etat. Le petit mieux de 2016 provient d'une prime à la construction et d'une dotation que l'on a touchée alors qu'elle était censée avoir disparu.